

DEMAIN, POUR L'HÔPITAL PUBLIC, QUE PROPOSENT LES CANDIDATS ?

LA FRANCE INSOUMISE

<https://avenircommun.fr/avenir-en-commun/>

SÉCURITÉ SOCIALE / ACCÈS AUX SOINS

- *SS « intégrale »* : Rembourser à 100 % dont appareils dentaires, optiques et auditifs. A supprimer les dépassements.
- Créer 4 000 Centres de santé.
- Fin des mutuelles complémentaires santé (nationalisées).
- Réduire les restant à charge pour les personnes en établissement.
- Rembourser à 100 % les soins de santé prescrits, dont les soins et appareils dentaires, optiques et auditifs, faire baisser les tarifs des lunettes et appareils auditifs.
- Abolir les dépassements d'honoraires, renforcer le paiement au forfait, créer des centres de santé pratiquant le tiers payant.
- Pas d'obstacle pour les personnes en situation de handicap.
- Réduire le reste à charge de 500 euros par mois pour les personnes en établissement et augmenter de 50 % le montant de l'APA (aujourd'hui de 700 euros) pour les personnes restant à domicile, pour faire face en urgence aux frais engagés par les personnes concernées.

PRÉVENTION

- Plan de santé environnementale et de conditions de vie.
- Renforcer la médecine du travail.
- Viser l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé.
- Instaurer une politique de santé publique et de prévention.
- Élaborer un plan de santé environnementale (lutte contre la pollution, interdiction des pesticides...).
- Engager un plan de santé au travail, implanter un réseau sans faille de médecine du travail.
- Éradiquer les maladies chroniques liées à l'alimentation : lutte drastique contre l'obésité, contre la malbouffe et les abus de sel, sucre et graisses par l'industrie agro-alimentaire...
- Abolir le logement insalubre et lutter contre le mal-logement et leurs conséquences sanitaires.
- Faire de la prévention et de l'éducation à la santé dès le plus jeune âge, en renforçant la médecine scolaire et la Protection maternelle et infantile.
- Imposer un plan de lutte et de prévention contre les maladies sexuellement transmissibles et promouvoir des politiques de santé sexuelle et reproductive émancipatrices des personnes.
- Mener un plan national de lutte contre la résistance microbienne en faisant le bilan de l'élevage productiviste, comme le recommande l'Organisation mondiale de la santé.
- Interdire la publicité commerciale dans les institutions publiques (écoles, hôpitaux...).

FINANCEMENT HÔPITAL

- Stop tout T2A.
- Suppression des dépassements d'honoraires.
- Économies sur les frais de gestion des complémentaires.
- Créer un pôle public du médicament pour faciliter l'égal accès aux traitements, protéger la recherche de la finance et supprimer l'influence des entreprises privées dans les activités médicales et hospitalières, notamment par l'arrêt de l'accès libre des visiteurs médicaux à l'hôpital public.
- Reconstruire le service public hospitalier, revenir sur la tarification à l'acte et les suppressions de lits et de personnels, et engager un plan pluriannuel de recrutement de médecins, infirmiers, aides-soignants et personnels administratifs.

GOUVERNANCE

- Innovation organisationnelle.

ASSEMBLÉE NATIONALE

1 MARS 2017



MANAGEMENT

- Stop à l'intérim car coûteux.
- Intégrer la médecine du travail au service public de santé.
- Déclarer la souffrance au travail grande cause nationale pour mobiliser les moyens financiers et de communication contre ce fléau et subventionner les réseaux professionnels et de santé agissant sur ce thème, ainsi que les artistes mettant en lumière la souffrance au travail.
- Intégrer la médecine du travail au service public de santé et garantir ses moyens.
- Reconnaître le burn-out comme maladie professionnelle, lutter contre l'idéologie managériale et ses effets psychologiques et sanitaires et imposer l'enseignement des sciences sociales et des risques psychosociaux dans les cursus de gestion/commerce/ressources humaines.

ATTRACTIVITÉ

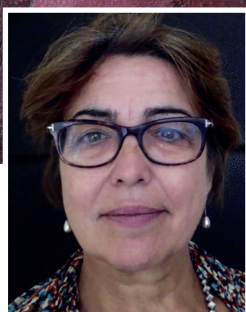
- Réorganiser l'anesthésie la chirurgie.
- Améliorer la mobilité.
- L'attractivité est la clé du recrutement.
- Revaloriser les carrières, en améliorant les conditions de travail quotidiennes (cadences, délégation de tâche administrative...) et en diminuant la "pénibilité et la charge horaire".
- Réorganiser les grands instituts publics de recherche (CNRS, Inserm, Inra, etc.), garants des recherches d'intérêt général et supprimer l'ANR.
- Redonner à l'enseignement supérieur et à la recherche les moyens nécessaires au développement du savoir et de la qualification professionnelle.
- Refonder le financement de l'enseignement supérieur et de la recherche pour favoriser les financements pérennes plutôt que des appels à projets erratiques, augmenter le budget des universités et assurer une rémunération unifiée.

TERRITOIRES

- Améliorer la coordination ville/hôpital.
- Interdiction d'installation en zone surdotée en cas d'ultime recours.

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

- Créer un corps de 10000 médecins généralistes fonctionnaires rémunérés pdt leurs études.
- Plan pluriannuel de recrutement des personnels hospitaliers.
- Comblent les déserts médicaux et créer un corps de médecins généralistes fonctionnaires rémunérés pendant leurs études, afin de pallier l'insuffisance de médecins dans certaines zones.



Dr A. Bernabe Gelot
SNPH CHU
Rédactrice en chef
Le MAG de l'INPH



Dr JL. Chabernaude
Médecin ex-responsable de l'UF SMUR
pédiatrique à l'hôpital Antoine Béchère
(AP-HP) de Clamart
pdt du syndicat national des pédiatres
des établissements hospitaliers (SNPEH)
Vice-président de l'INPH

PARTI SOCIALISTE

<https://www.benoithamon2017.fr/wp-content/uploads/2017/03/projet-web1.pdf>

SÉCURITÉ SOCIALE / ACCÈS AUX SOINS

- *Simplification de la CMU.*
- *Suppression des franchises médicales.*
- Pour aider les personnes précaires à se soigner, l'accès aux dispositifs de solidarité sera simplifié (CMU-C, ACS, AME). Simplification de la CMU.
- Supprimer les FRANCHISES MÉDICALES qui freinent l'accès aux soins baisser le prix des prothèses dentaires, auditives et des lunettes.
- Protéger la Sécurité sociale,
- Je renforcerai la LUTTE CONTRE LA FRAUDE aux cotisations, le travail dissimulé et les dépenses injustifiées.
- Pour GARANTIR L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS innovants, j'en ferai baisser le prix. Je limiterai le gaspillage et l'automédication dangereuse par la distribution des médicaments à l'unité.

PRÉVENTION

- *Combattre les lobbys européens (perturbateurs endocriniens).*
- *Interdiction des pesticides.*
- *Renforcement de la vaccination.*
- *Remboursement de l'activité physique quand traitement d'une maladie chronique.*
- UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE PRÉVENTION en luttant contre le tabac, l'abus d'alcool, l'air pollué. J'interdirai les pesticides et les perturbateurs endocriniens dangereux.
- Je renforcerai la vaccination et le dépistage.
- L'ACTIVITÉ PHYSIQUE prescrite par un médecin sera remboursée pour les malades chroniques.
- Je légaliserai l'USAGE DU CANNABIS pour les majeurs, j'encadrerai sa distribution pour tarir les trafics à la source et protéger nos citoyens des pratiques des dealers. J'utiliserai les moyens dégagés pour mieux prévenir la consommation de drogues.

FINANCEMENT HÔPITAL

- *Supprimer le paiement à l'acte.*
- *Appliquer les propositions du rapport Véran = revenir sur le tout T2A.*

GOVERNANCE

- Je défendrai le STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE, qui protège le citoyen autant que l'agent public.
- Je créerai des OBSERVATOIRES CITOYENS DE LA QUALITÉ du service public, avec les associations d'usagers, les organisations syndicales, l'expertise des agents publics, pour identifier les réussites, les blocages, les améliorations.

MANAGEMENT

- Je poursuivrai la féminisation de la fonction publique à tous les degrés hiérarchiques.
- La fonction publique sera protégée du « pantouflage » par un renforcement des règles de nomination.
- Je permettrai aux agents publics de construire de véritables parcours professionnels par la priorité donnée à la FORMATION CONTINUE, et par la mobilité et la création d'un droit à la reconversion.

ATTRACTIVITÉ

- *Diminuer le temps administratif.*
- *Lutter contre l'épuisement professionnel.*
- POUR L'HÔPITAL un plan d'amélioration des conditions de travail et de recrutement, la rénovation des bâtiments vétustes, pour qu'ils soient plus fonctionnels et plus accueillants.
- Je développerai le numérique (« Hôpital digital 2022 »).
- Amélioration des conditions de travail, par le renforcement de la médecine du travail, la prévention de la pénibilité et la RECONNAISSANCE DU BURN-OUT.
- Je poursuivrai la féminisation de la fonction publique à tous les degrés hiérarchiques.
- Nous ferons de l'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE UNE PRIORITÉ BUDGÉTAIRE, en y investissant un milliard d'euros supplémentaire par an
- Pour aider à la MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DES ÉTUDIANTS, j'assurerai la construction et la réhabilitation de 60 000 logements pour les jeunes et les étudiants durant mon mandat.

TERRITOIRES

- Service public à moins de 30mn dans chaque territoire.
- Création de territoires prioritaires.
- J'instaurerai une « GARANTIE SERVICE PUBLIC » universelle.
- Chaque bassin de vie aura le droit à la présence, garantie par la loi, d'un panier de services publics à moins de 30 minutes, intégrant la lutte contre les déserts médicaux.
- Je créerai des TERRITOIRES PRIORITAIRES d'action publique pour coordonner l'action de l'ensemble des services publics là où sont les besoins : zones rurales, péri-urbaines, quartiers périphériques, avec une attention particulière aux Outre-Mer.

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

- *Ne plus conventionner les médecins s'installant en zone surdotée.*
- *1500 maisons de santé.*
- *Soutien financier aux médecins s'installant dans les déserts.*
- *L'État installera des médecins salariés dans les déserts.*
- Décréter l'urgence contre LES DÉSERTS MÉDICAUX. Objectif : 1500 maisons de santé.
- Un soutien financier et logistique sera apporté aux médecins qui s'installent dans les zones sous-dotées.
- Dans les territoires en pénurie, l'État implantera des médecins salariés. Ne plus conventionner les médecins s'installant en zone surdotée.

EN MARCHÉ

<https://storage.googleapis.com/en-marche-fr/COMMUNICATION/Programme-Emmanuel-Macron.pdf>
+ transmission d'un programme en 500 mots par le représentant santé.

La santé est un droit fondamental. Notre système doit permettre à chacun d'accéder, en temps utile, à des soins de qualité et à un coût abordable. Face aux défis majeurs qui s'annoncent, comme le vieillissement de la population et le développement des affections chroniques, nous faisons de la santé l'une des priorités du programme présidentiel.

SÉCURITÉ SOCIALE / ACCÈS AUX SOINS

- *Notion de soin utile.*
- *Distribution de médicaments à l'unité.*
- Les soins doivent rester accessibles à tous. Nous ne retrancherons aucun droit et ne débourserons aucun soin utile durant le quinquennat. C'est un impératif moral et sanitaire. Nous étendrons au contraire la couverture des soins encore mal pris en charge mais essentiels à la vie quotidienne en supprimant d'ici à la fin du quinquennat le reste à charge des soins dentaires, optiques et auditifs, qui représentent des dépenses contraintes importantes. Les formes sévères d'hypertension artérielle seront à terme pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.
- Accéder, en temps utile, à des soins de qualité et à un coût abordable.
- Nous mettrons en place la prise en charge à 100 % des lunettes et des prothèses auditives et dentaires d'ici 2022, en lien avec les mutuelles et l'ensemble des professionnels de santé.
- Nous renforcerons le droit à l'oubli pour les personnes ayant été malades.
- Au moment de souscrire un emprunt ou un contrat d'assurance, les malades de cancers et de l'hépatite C n'auront plus à le mentionner dès 5 ans après leur rémission (contre 10 ans aujourd'hui). Nous l'étendrons aussi à de nouvelles maladies.

PRÉVENTION

- *Nous voulons réussir la révolution de la prévention.*
- Nous devons tout faire pour une population en bonne santé et empêcher les Français de tomber malades. Nous proposons la création d'un service sanitaire de 3 mois intégré au parcours pédagogique de tous les étudiants en santé, ainsi qu'une revalorisation des actes de prévention réalisés par les professionnels de santé.

FINANCEMENT HÔPITAL

- *Arrêter le 100 % T2A.*
- *Plafonner à 50 % la tarification à l'activité.*
- *Supprimer les cotisations d'Assurance Maladie sur les salaires.*
- *Augmenter la CSG.*
- *Le système doit devenir plus efficient.*
- Nous souhaitons plafonner à 50 % la tarification à l'activité. Nous proposons de lancer un grand plan d'investissement de 5 milliards pour l'hôpital, les soins primaires, l'innovation.
- Nous voulons enfin garantir la pérennité et le financement de notre système.
- Concernant les recettes, le financement de l'Assurance Maladie sera davantage universalisé. Nous proposons de supprimer les cotisations d'Assurance Maladie sur les salaires tout en augmentant la CSG de manière limitée.
- Concernant les dépenses, notre système doit devenir plus efficient. Cela passera par la réduction de l'incidence des pathologies du fait des actions de prévention, une prise en charge plus précoce et rapide sur tout le territoire, une meilleure organisation des parcours, une vision claire du rôle de tous les acteurs, un meilleur dialogue entre professionnels, la lutte contre le gâchis avec la distribution des médicaments à l'unité.
- Nos concitoyens, tout comme les acteurs de santé, ont besoin d'un grand système de santé, performant, simple, accessible et au fonctionnement fluide et lisible.

GOUVERNANCE

- *Plus d'autonomie aux acteurs locaux.*
- *Gagner en efficacité.*
- *Afficher les indicateurs de qualité de service.*
- Notre système de soins doit également gagner en efficacité. Nous y parviendrons grâce à un décloisonnement des pratiques et des organisations.
- Il faudra donner plus d'autonomie aux acteurs locaux de santé, aux acteurs régionaux et aux hôpitaux.
- Tous les services publics accueillant du public (hôpital, école, tribunal, CAF, etc.) seront tenus d'afficher leurs résultats en termes de qualité de service (ex : temps d'attente, taux de satisfaction, etc.).

MANAGEMENT

- *Déclouisonnement des pratiques et des organisations (?).*
- Un meilleur dialogue entre professionnels.
- Déclouisonnement des pratiques et des organisations.
- Notre projet vise à valoriser l'innovation, organisationnelle, diagnostique, thérapeutique.

ATTRACTIVITÉ

- Redéfinition du rôle des établissements sur le territoire.
- Nous construirons 80 000 logements pour les jeunes.

TERRITOIRES

- *Augmenter l'autonomie des hôpitaux.*
- Nous renforcerons l'autonomie des universités. Elles pourront recruter leurs enseignants et terminer leurs formations.
- Elargir les groupements hospitaliers de territoire, tout en y investissant, afin de moderniser les infrastructures et le matériel. Déclouisonnement ville/hôpital et déverrouillage du système de soins et de la télémédecine.
- Nous consacrerons 5 milliards d'euros de notre Plan d'investissement à la santé, notamment à la transformation de notre médecine de ville et de nos hôpitaux.
- La télémédecine et les services numériques doivent être promus lorsqu'ils offrent une plus grande flexibilité et un meilleur suivi. Cela implique aussi d'accélérer la mise sur le marché et de rémunérer justement les prises en charge diagnostiques et thérapeutiques innovantes..

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

- *Doubler le nombre de maisons de santé.*
- *Création d'un service sanitaire.*
- Le développement d'un système de soin plus équitable passe aussi par la lutte contre les déserts médicaux. Nous voulons redonner aux jeunes médecins l'envie de s'installer dans nos territoires.
- Nous créerons un service sanitaire. 40 000 étudiants en santé consacreront 3 mois à des actions de prévention dans les écoles et les entreprises.
- Nous doublerons le nombre de maisons de santé pluridisciplinaires d'ici 2022 et introduirons.
- Davantage de flexibilité dans la rémunération et la tarification. Par des efforts de simplification administrative, nous libérerons aussi du temps aux médecins installés afin qu'ils puissent se concentrer sur leur métier.
- Pour lutter contre les déserts médicaux, ces maisons regrouperont des médecins, des infirmières, des orthophonistes, des kinésithérapeutes, des professionnels du sport...

LES RÉPUBLICAINS

<https://www.fillon2017.fr/projet/sante/>

SÉCURITÉ SOCIALE / ACCÈS AUX SOINS

- *Renforcer la lutte contre les prestations fictives des professionnels de santé.*
- *Nouveau partenariat entre la Sécu et les mutuelles.*
- *Supprimer l'AME*
- *Suppression du 1/3 payant généralisé.*
- *Aligner les dépassements sur le plafonnement des remboursements des complémentaires.*
- *Proximité non garantie.*
- *Maisons de santé pluridisciplinaires adossées à l'hôpital, avec tarif opposable et prise en charge avec le tiers payant.*
- *Dépenses de santé les plus coûteuses : restant à charge zéro avec complémentaires.*
- Assurer à chaque Français une prise en charge par la structure la plus adaptée à son besoin médical, au bon moment.
- En matière de santé, la proximité ne garantit pas la qualité car un niveau d'activité minimum est indispensable pour assurer l'expertise des professionnels de santé.
- Demander à l'assurance maladie de rembourser la totalité du coût de lunettes de qualité pour tous les enfants de France, pour qu'aucun enfant ne soit handicapé dans sa scolarité si sa famille n'a pas les moyens suffisants pour lui acheter une paire de lunettes.
- D'ici à 2022, viser un « reste à charge » zéro pour les dépenses de santé les plus coûteuses pour les ménages (optique pour les adultes, prothèses dentaires, audioprothèses et dépassements d'honoraires), grâce à un nouveau partenariat entre la Sécurité sociale et les organismes complémentaires.
- Pour les dépassements, revenir sur le plafonnement du remboursement dans les contrats des complémentaires qui a dégradé les remboursements pour les assurés.
- Faciliter l'accès des seniors à une assurance complémentaire de qualité en améliorant l'aide à l'acquisition d'une couverture santé (ACS) pour les personnes âgées qui voient leurs dépenses de santé et le coût d'une complémentaire augmenter fortement avec l'âge.
- Renforcer la lutte contre les fraudes et abus en tout genre qui minent notre système d'assurance maladie : utilisation frauduleuse de cartes Vitale, arrêts maladies injustifiés, fraudes à la CMU-C, prestations fictives de la part de professionnels de santé, fraude à la tarification dans les établissements de santé... En faire une priorité politique, responsabiliser les caisses d'assurance maladie et augmenter fortement les sanctions.
- Supprimer l'aide médicale d'Etat (AME) pour mettre fin à la pression de l'immigration irrégulière sur notre système de santé et redonner confiance à nos concitoyens dans son équité. Pour les cas d'urgence et les maladies graves ou contagieuses, remplacer l'AME par une dispense de frais de santé strictement contrôlée.
- Favoriser une mise à disposition rapide et le remboursement des médicaments innovants pour les malades. Vérifier, dans la durée, l'efficacité de ces médicaments pour être sûr qu'ils apportent bien la valeur promise et que leur prix, souvent élevé, est justifié.

PRÉVENTION

- *Renforcer la prévention à l'école.*
- *Une consultation gratuite tous les deux ans... pour les Français.*

QUE PROPOSENT LES CANDIDATS ?

- Rembourser une consultation de prévention tous les deux ans pour tous les Français. Elle sera assurée par le médecin traitant qui verra reconnaître son rôle clé dans le « maintien en bonne santé » de la population. Plus complète, elle durera plus longtemps qu'une consultation moyenne et sera rémunérée en conséquence.
- Lancer un grand Plan Santé à l'école, débutant dès l'école maternelle et reposant sur l'éducation à la santé des enfants (nutrition, activité physique, sommeil) et sur la prévention des addictions (écran, tabac, alcool, cannabis et autres drogues).
- Accompagner ce plan d'une revalorisation de la médecine scolaire dont l'importance est décisive pour orienter les comportements sanitaires des enfants et des adolescents.

FINANCEMENT HÔPITAL

- *Economies de 20 milliards en 5 ans.*
- *Convergence public/privé avec mêmes droits et mêmes devoirs.*
- *Contrôle des prescriptions ?*
- Ramener l'assurance maladie à l'équilibre d'ici à 2022 en faisant 20 Mds € d'économies en 5 ans ; Lutter contre toutes les sources de « non-qualité » du système de santé : soins redondants ou inutiles, non-observance des prescriptions, maintien en activité d'établissement de faible qualité, mauvaise coordination des soins, recours excessif à l'hôpital, prévention insuffisante, fraudes et abus, bureaucratie excessive.

GOVERNANCE

- *Autonomie et plus de liberté pour les directeurs d'hôpitaux.*
- *Modification du statut des personnels hospitaliers ?*
- Donner l'autonomie aux hôpitaux publics pour améliorer leur efficacité et les conditions de travail des personnels hospitaliers. Dans ce but, leur garantir des facilités de gestion en matière de statut des personnels, rémunération, temps de travail et marchés publics.
- Assurer une transparence totale sur la qualité des établissements de santé pour aider les Français à mieux s'orienter dans le système de soins et pour donner aux gestionnaires des repères pour améliorer les performances de leurs établissements.

MANAGEMENT

- *Augmentation à 39 h du temps de travail.*
- *Contrôle des prescriptions ?*

ATTRACTIVITÉ

- *Recruter les PH d'emblée au 4^{ème} échelon.*
- *Faciliter les partenariats public/privé.*
- *Créer un label Hôpital France.*
- Renouer avec l'excellence de la recherche pour qu'elle redevienne le fer de lance de l'innovation et faciliter la création de partenariats publics-privés pour donner naissance à des entreprises innovantes dans le secteur de la santé.
- Encourager fortement la recherche médicale par le renouvellement des plans « autisme », « maladies rares », « cancers » et « maladies neurodégénératives », pour identifier et développer des traitements pour guérir ou prévenir ces maladies.
- Créer un label « Hôpital France » pour valoriser et mieux exporter l'ensemble des savoir-faire hospitaliers français : expertise clinique, formation, compétence dans le domaine du numérique, qualité de gestion.

TERRITOIRES

- *GHT : les ouvrir au privé.*
- *Meilleure articulation ville/hôpital.*
- *Contractualisation des libéraux avec les ARS pour plus d'autonomie.*
- *Donner l'autonomie aux hôpitaux.*
- *Recomposition de l'offre hospitalière (?)*
- Accélérer le développement des « parcours de soins », grâce à une meilleure coordination entre médecine hospitalière, médecine libérale et structures médico-sociales.
- Mettre en place les outils d'échange d'informations en particulier le dossier médical partagé facilitant et sécurisant cette coordination.
- Transformer les groupements hospitaliers de territoire (GHT) en groupements de santé de territoire (GST) pour les ouvrir au maximum aux cliniques privés et aux médecins libéraux et faciliter ainsi la coopération de tous les professionnels de santé au service des patients.
- Garantir une offre de téléconsultation sur tout le territoire d'ici à la fin du quinquennat. Dans ce but, permettre un remboursement incitatif des actes de télémedecine par l'assurance maladie qui soit adapté à une prise en charge pluridisciplinaire.
- Engager la recomposition de l'offre hospitalière dans une logique exclusive d'amélioration de la qualité des soins.

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

- *Régionaliser le numerus clausus.*
- Revoir les formations en santé et la sélection, pour tenir compte des nouveaux besoins de santé publique, de la répartition territoriale et du développement des nouvelles technologies. Dans ce cadre, régionaliser le numerus clausus et les épreuves classantes pour s'adapter aux besoins des territoires en matière de présence médicale.
- Combattre les déserts médicaux et réduire les temps d'attente aux urgences en développant les maisons médicales et les structures d'urgences pour les premiers soins.
- Laisser une grande liberté d'organisation aux professionnels de santé pour créer les structures les plus adaptées.

FRONT NATIONAL

<https://www.marine2017.fr/programme/>

SÉCURITÉ SOCIALE / ACCÈS AUX SOINS

- *Fin de l'AME pour les étrangers.*
- *5^{ème} risque (dépendance) réservé aux Français.*
- *Augmenter la proportion des génériques.*
- *Maintien et protection du double système de santé public et libéral.*
- Garantir la Sécurité sociale pour tous les Français ainsi que le remboursement de l'ensemble des risques pris en charge par l'Assurance maladie.
- Pérenniser son financement en simplifiant l'administration du système, en luttant contre la gabegie financière et en investissant dans les nouveaux outils numériques pour permettre des économies durables.
- Créer un cinquième risque de Sécurité sociale consacré à la dépendance afin de permettre à chaque Français de se soigner et de vivre dans la dignité.
- Réaliser des économies en supprimant l'Aide Médicale d'État réservée aux clandestins, en luttant contre la fraude (création d'une carte Vitale biométrique fusionnée avec le titre d'identité), en baissant le prix des médicaments coûteux (via l'augmentation de la proportion de génériques), en développant la vente à l'unité des médicaments remboursables (en imposant aux laboratoires l'adaptation de leurs chaînes de production).
- Protéger la complémentarité du double système de santé public et libéral.

PRÉVENTION

- *Prévention et innovation.*

FINANCEMENT HÔPITAL

- *Diminuer de 15 milliards le budget de la santé.*
- *Remise en ordre des comptes sociaux en 5 ans.*
- *Modifier T2A (audit) car effets pervers.*
- *Approche médicalisée.*

GOVERNANCE

- *Pas de nouvelle réforme.*
- Préserver les emplois actuels.
- Diminuer l'absentéisme.
- Garder les 35 heures.
- Soutenir les startups françaises pour moderniser le système de santé.

MANAGEMENT

- Favoriser la coopération entre professionnels de santé, en reconnaissant les compétences spécifiques de chacun.

ATTRACTIVITÉ

- *Touche pas aux statuts des autres personnels.*
- Aider les internes.
- Réforme du statut des PU-PH.
- Préserver les emplois actuels.
- Diminuer l'absentéisme.

TERRITOIRES

- Maintenir au maximum les hôpitaux de proximité et augmenter les effectifs de la fonction publique hospitalière.
- Protéger le maillage territorial des acteurs indépendants de la santé (pharmacies, laboratoires d'analyses...).
- Réorganiser et clarifier le rôle et les obligations des agences de sécurité sanitaire et alimentaire et assurer leur indépendance.

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

- Relever le numerus clausus d'accès aux études de santé pour éviter le recours massif aux médecins étrangers et permettre le remplacement des nombreux départs à la retraite prévus.
- Lutter contre les déserts médicaux en instaurant un stage d'internat dans les zones concernées, en permettant aux médecins retraités d'y exercer avec des déductions de charges et en y développant les maisons de santé.